

Etat des membres

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **10 (1927)**

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Exposition internationale de la Presse à Cologne.
Jeux Olympiques d'hiver à St. Moritz.
Congrès internationaux relatifs à la propagande touristique et au trafic.
Liquidation des bureaux Alpina S. A. à Stockholm et à Copenhague.
Concours photographique.
Initiative concernant les Kursaals.
Election d'un nouveau chef de la Division du trafic.
Publication de Guides, cartes, programmes, prospectus, etc.

Dans le but d'entretenir des relations suivies et de demeurer en contact intime avec la Société suisse des Hôteliers et l'Union des Sociétés suisses de Développement, ces organisations ont été invitées à déléguer aux séances du Comité de Direction un représentant avec voix consultative : ce sont :

MM. le D^r RIESEN (Bâle) Directeur de la Société suisse des Hôteliers.

H. LANZ (Bienne) Directeur de banque et Président de l'Union des Sociétés suisses de Développement.

Nous avons lieu de nous féliciter de la collaboration de ces deux membres.

D. ETAT DES MEMBRES.

Au 31 décembre 1926, les subventionnants et les membres payant une cotisation annuelle d'au moins fr. 500.— — y compris la Confédération et les Chemins de Fer Fédéraux — étaient au nombre de 158 dont les versements s'élevaient à fr. 438.600.— Au 31 décembre 1927, l'Association compte 168 membres et subventionnants dont les souscriptions s'élèvent à fr. 455.950.—. Nous constatons avec satisfaction une augmentation du nombre des membres et subventionnants ainsi que des contributions souscrites. L'augmentation des contributions est en partie due à la Société suisse des Hôteliers qui a élevé sa contribution annuelle et qui a versé en outre un subside extraordinaire de fr. 10.000.—.

Des allocations volontaires, sans engagements pour trois ans, ou d'un montant inférieur à fr. 500.— ont été versées en 1927 par 42 entreprises et corporations (1926 : 39) avec un total de fr. 7575.— (1926 : fr. 9445.—).

E. OFFICE SUISSE DU TOURISME.

1. Organisation générale.

Un événement douloureux a marqué l'exercice 1927 : c'est la longue maladie, puis, à la suite d'une grave opération, le décès de M. B. QUATTRINI, chef de la Division du trafic et vice-directeur, qui avait été un ouvrier de la première heure de notre Office, d'abord comme membre du Comité de Direction, et, à partir d'avril 1919, en qualité de fonctionnaire. Sa longue carrière dans diverses entreprises de transport avant son entrée à l'Office, ses connaissances pratiques en matière de trafic, son dévouement et son activité en faisaient un collaborateur précieux dont nous conserverons un souvenir ineffaçable. Un autre vide dans les rangs des promoteurs de notre Office et du Comité de Direction s'est produit par le décès de M. le D^r A. CONTAT, vice-chancelier de la Confédération, qui avait pris une part très active à la constitution de l'Association nationale pour le développement du tourisme avant 1917 en qualité de représentant du Département fédéral de l'Intérieur et qui s'était toujours